



Comité 35 de Gymnastique  
13B, Avenue de Cucillé  
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 8 janvier 2019

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les informations utiles concernant la compétition d'orientation départementale par équipes Fédérale A GAF qui aura lieu :

**Les 19 et 20 janvier 2019 à Liffré**

Gymnase Pierre De Coubertin – Rue Pierre de Coubertin

**ENTREE GRATUITE**

**ROTATIONS / PALMARES :**

- Voir organigramme ci-joint.  
Attention, les rotations pourront avoir jusqu'à 15 minutes d'avance ou de retard.
- Résultats : un classement sera établi avec remise de récompenses aux équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de la compétition d'orientation (Pas de podium - Pas de titre de champion décerné).

Les équipes sélectionnées participeront à la compétition régionale (30-31 mars à Dinan)

Les équipes non sélectionnées participeront à la Finale départementale (25-26 mai à Cesson)

**JURY :**

- Voir organigramme ci-joint pour les juges demandés et les horaires de réunion
- Tenue officielle exigée sous peine de ne pouvoir officier et amende
- Amende pour absence de juge : 70 €
- Livret de juge et licence pour la saison obligatoire

**ENTRAINEURS :**

- Présence autorisée de 2 entraîneurs maximum par équipe autorisés
- Tenue sportive exigée (survêtement complet et chaussures de sport) sous peine d'être averti, voire exclu du plateau (pantacourt, legging, débardeur interdits) et 1 pt de pénalisation pour l'équipe

**ENGAGEMENTS :**

- 23 € par équipe pour les clubs conventionnés Bretagne
- Une ristourne de 2€ par équipe sera reversée en fin de saison aux clubs conventionnés.

**FORFAITS ET REPECHAGES** : A faire sur ENGAGYM.

- Pour tout forfait justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d’engagements restent dus.
- Pour tout forfait non justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d’engagements restent dus + amende de 15.00 € et présence du juge obligatoire.

**MONTEE DE BARRES ASYMETRIQUES** : document disponible sur le [site du CD35](#)

- Montée possible des 2 porte-mains de 5 ou 10 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).
- la demande est à transmettre par mail au moins 24h avant la compétition ou sur papier au responsable des juges lors de la réunion des juges de la catégorie concernée.

**ECHAUFFEMENT** :

- L’échauffement articulaire aura lieu 20’ avant chaque tour dans un espace attenant
- L’échauffement spécifique à l’agrès sera de 3’ par équipe – 3’ au sol quelque soit le nombre d’équipe.

**CONTROLE DES LICENCES** :

- Le contrôle des licences redevient obligatoire lors des compétitions (e-licences avec photo)
  - Il aura lieu pendant l’échauffement articulaire.
- ➔ S’assurer que les e-licences des gymnastes concernés par la compétition contiennent la photo.  
➔ Compléter si besoin dans l’application « Photogym » via le compte club.  
➔ Télécharger le PDF des e-licences sur Engagym.  
Ce PDF peut être présenté sur tout support (numérique ou papier selon votre convenance).

**MUSIQUES** :

- Elles sont à importer sur DJ GYM avant le 16 janvier.
- Prévoir tout de même une clé USB en cas de soucis.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs nos salutations sportives.

Jacques JOSEPH  
Président du Comité 35



Vanessa MARTINEZ  
CTD 35

